



# Règlement de l'accueil de loisirs périscolaires

*« Fonctionnement de l'accueil périscolaire des écoles maternelles du Parc et du Pas du Loup d'Uzès pour l'année 2018-2019 »*

La Ville d'Uzès organise un accueil de loisirs périscolaire le matin, le midi et le soir dans les écoles maternelles du Parc et Pas du Loup d'Uzès. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité la famille remplit obligatoirement une demande d'admission.

# HORAIRES D'ACCUEIL DES ENFANTS

Le matin : **7h30 à 8h30**

Le midi : **11h20 à 12h15**

Le soir : **16h20 à 18h15**

## Article 1 – Inscription

L'accueil de loisirs périscolaires est géré par la commune, la réglementation impose une adhésion annuelle. L'adhésion est de 1 euro pour l'année scolaire. **Vous pouvez récupérer le dossier d'inscription et acheter des carnets auprès de l'animatrice dans les écoles maternelles de 16h30 à 18h15.**

Pour Accueillir votre enfant à l'accueil périscolaire, un ticket vous sera demandé. Le coût d'un carnet de 10 tickets varie selon le quotient familial \* :

- Quotient familial supérieur à 650 euros : coût du carnet 10 euros.
- Quotient familial inférieur à 650 euros : coût du carnet 6 euros.

Si vous avez plusieurs enfants vous devez remettre un ticket par enfant.

*\* Pour connaître votre quotient familial vous devez nous fournir votre justificatif de la caisse d'allocation familiale ainsi que le justificatif de la mutualité sociale agricole (MSA) pour ceux qui en bénéficient.*

## Article 2 – Activités

Sur ces temps périscolaires les ATSEM et animatrices proposent des animations à vos enfants. Le programme d'animation sera affiché devant l'école.

## Article 3 – Discipline et règles de vie

Les enfants doivent respecter :

- Les instructions données par l'équipe d'animation.
- Les règles de sécurité.
- Les animatrices.
- Les autres enfants présents.
- Le matériel et les locaux.

Les parents pour leur part sont tenus de respecter les horaires.

# PARTIE À REMETTRE À LA DIRECTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

Nous soussignés, Madame, Monsieur,

.....  
**Attestons avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil périscolaire. Son acceptation conditionne l'admission de mon enfant.**

Nom et prénom de l'enfant :

.....  
.....

**Signature :**

.....

**POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT VEUILLEZ REMPLIR LA FICHE D'INSCRIPTION AINSI QUE LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON CI-DESSOUS.**

## Fiche d'inscription à l'accueil périscolaire

Je soussigné, Mme. / M.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Déclare inscrire mon enfant

.....

Scolarité 2018/2019 en classe de ....., chez Mme. / M.

.....  
Adresse de la famille :

.....  
.....

Téléphone fixe : ..... Portable :

.....

N° CAF : ..... N° MSA :

.....

N° Sécurité sociale :

.....

Nom et prénom des personnes susceptibles de venir chercher votre enfant le temps de l'accueil périscolaire :

.....

.....

.....

À Uzès le .....

Signature :

.....

## Fiche sanitaire de liaison

### Allergies :

- Asthme      Oui       Non       Médicamenteuses      Oui       Non
- Alimentaire      Oui       Non       Autres      Oui       Non
- Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir

.....

.....

.....

Indiquez ci-après les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :

.....

.....

.....

**Nom**                    **et**                    **téléphone**                    **du**                    **médecin**                    **traitant :**

.....

Je, soussigné(e), Nom : ..... Prénom :

.....

Responsable                    **légal**                    **de**                    **l'enfant,**

.....

- **Autorise le directeur de l'accueil de loisirs périscolaires, à prendre le cas échéant toutes mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant** en cas de malaise ou d'accident survenu durant les temps d'activités périscolaires, et notamment à appeler les urgences médicales ou à diriger l'enfant vers un hôpital.
- **Autorise tout médecin** à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant.
- **Pathologies chroniques et aiguës:** les médicaments seront remis au responsable du périscolaire dans leur emballage d'origine avec notice d'utilisation le nom et prénom de l'enfant seront inscrits sur l'emballage **une décharge des parents sera nécessaire pour que l'enfant puisse prendre lui même son traitement ainsi qu'une prescription médicale** détaillée avec nom, prénom, posologie, heure de prise et durée du traitement.
- **Autorise mon enfant à être photographié ou filmé** dans le cadre des activités périscolaires afin d'illustrer des supports de communication (journal, affiches, site web, vidéo...) et donne mon consentement à la diffusion de l'image de mon enfant, et cela à titre gratuit. Ces photographies ne feront en aucun cas l'objet d'une utilisation ou diffusion commerciale.                    Oui     Non

**Signature précédée de la mention « lu et approuvé »**

**À Uzès le** .....

**Signature :**

.....